



Filière monoétage végétalisée

Procédé: Biho-filtre®



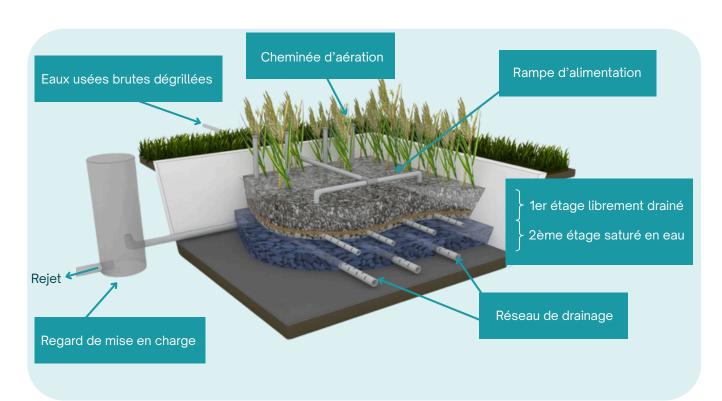






Descriptif

La filière **Biho-filtre**® superpose un filtre primaire à écoulement vertical librement drainé sur un filtre secondaire saturé en eau de manière à améliorer la performance sur l'azote global (dénitrification) et la pollution carbonée.



Spécificités

- Un traitement de la matière organique poussé en un seul étage de filière planté de roseaux (20mg/L)
- Une emprise réduite avec un seul ouvrage d'alimentation
- Une exploitation simple
- Une filière offrant compacité et hautes performances de traitement

Niveaux de rejet

Avec 100 % de recirculation

Paramètres	Concentrations
DCO	< 90 mg/L
DBO ₅	< 20 mg/L
MES	< 30 mg/L
NTK	< 35 mg/L
NG1	< 50 mg/L

^{*} Pour des performances accrues en filière compacte, consulter notre solution Rhizosph'air®

Principe

- L'étage inférieur est alimenté gravitairement et "au fil de l'eau", c'est-à-dire, au fur et à mesure de la percolation des eaux à travers l'étage supérieur. Non aéré, il est toujours saturé en eau de manière à créer dans le massif des conditions anoxiques nécessaires à la dénitrification des nitrates produits à l'étage supérieur
- De plus, cette dénitrification s'accompagne d'une dégradation du carbone biodégradable nécessaire au métabolisme des bactéries dénitrifiantes

Notre filière à fait l'objet d'un programme de vérification ; **ETV (Environmental Technology Verification)** des performances des technologies environnementales innovantes et a été validé par des experts indépendants :



- Florent Chazarenc, Ecole des Mines de Nantes
- Emmanuel Rébuffat, LNE
- Virginie Desbordes, LNE
- Marie Pettenati, BRGM

L'ETV est un label européen promu par la commission européenne. Nous avons donc fait reconnaitre les performances épuratoires de notre filière BiHo-filtre® en faisant réaliser plusieurs bilans 24h sur deux BiHo-filtre® (Viol-le-Fort et Le Mériot) à différentes périodes de l'année.

Ce programme a été financé par l'ADEME. Les bilans 24h ont été réalisés par le SATESE 34 et l'expertise a été mené sous la responsabilité de laboratoires accrédités indépendants (LNE).



